



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Asie

Question écrite n° 88408

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les suites qui seront données aux préconisations formulées dans le rapport d'information enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 4 février 2015 et relatif aux émergents d'Asie du Sud-Est. Il lui demande s'il compte appliquer la préconisation n° 27.

Texte de la réponse

Le secteur maritime a bien été identifié comme stratégique pour notre diplomatie économique dans l'ASEAN. Cette filière a fait l'objet d'échanges spécifiques en janvier 2015 lors du séminaire réunissant entreprises et ambassadeurs de la région organisé à l'initiative du représentant spécial du ministre pour l'ASEAN. Le Cluster maritime, fédération des entreprises et des fédérations professionnelles du secteur (civil et militaire, aussi bien transport qu'énergie et construction navale) a fait de l'ASEAN une priorité. Le Cluster dispose d'une représentation permanente à Singapour, ayant vocation à identifier les besoins des pays de la zone en matière de technologies maritimes et à positionner les entreprises françaises. Des coopérations sont par ailleurs en cours avec plusieurs pays de l'ASEAN : avec un soutien financier du gouvernement français, l'entreprise CLS (Collecte Localisation Satellite) a mis en œuvre en Indonésie un projet de surveillance du domaine maritime via un système intégré par satellite (projet INDESO). Des discussions sont en cours pour la fourniture d'un système similaire aux Philippines (projet PHILO). L'AFD coopère par ailleurs avec l'Indonésie sur un projet pilote "Eco-port" (approuvé fin décembre 2014) qui porte sur le développement de cinq ports de pêche respectueux de leur environnement par une meilleure gestion de la ressource halieutique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88408

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6925

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9581